



# Déclaration de Vienne

---

Le bureau de l'AEDE réuni à Vienne (Autriche) le 4 avril 2009, tient à rappeler son attachement à la construction d'une Europe fédérale forte et respectueuse de toutes les diversités nationales et régionales qui constituent sa richesse et son originalité.

Réuni pour mettre en œuvre un projet de formation à la Citoyenneté européenne active, il rappelle que celle-ci ne se substitue ni aux citoyennetés nationales ni au sentiment d'appartenance à une communauté culturelle ou linguistique, mais s'y ajoute.

L'AEDE milite pour une Europe Unie dans la diversité.

Le Parlement européen, malgré les difficultés et les coûts élevés de cette politique, fait une place égale à toutes les langues de l'Europe, dans ses travaux préparatoires comme dans ses débats et leur diffusion.

C'est pourquoi, l'AEDE regrette que certains documents importants diffusés par la Commission européenne sur son site Internet, moyen privilégié d'information des enseignants, ne soient plus disponibles qu'en langue anglaise. Cette situation est d'autant plus regrettable qu'il s'agit parfois de programmes éducatifs comme « Grundtvig » ou « Jeunesse », essentiels en matière d'éducation à la citoyenneté. Il existe ainsi de nombreux enseignants, et par voie de conséquence de nombreux étudiants ou élèves, qui n'ont plus d'accès direct à l'information européenne.

De même, l'AEDE constate que des réunions importantes, organisées par la Commission européenne ou la Présidence de l'Union, se tiennent de plus en plus souvent en langue anglaise et sans interprétation. Les responsables d'association, les spécialistes de la question traitée, n'ont pas nécessairement une connaissance approfondie de la langue anglaise et doivent renoncer à y participer.

Cette évolution est fortement préjudiciable à la participation de la Société civile européenne et donc à la construction d'une « conscience commune européenne ». Elle appauvrit également les débats car la connaissance de la langue anglaise n'est pas la seule garantie de compétence en matière de citoyenneté européenne.

L'AEDE qui agit activement pour le développement de l'enseignement des langues vivantes et un véritable plurilinguisme des citoyens européens dans notre Europe multilingue demande à toutes les organisations européennes de s'associer à elle pour exiger :

- le retour à une information européenne plurilingue, seule condition pour associer tous les citoyens de l'Europe à sa construction,
- la possibilité pour tous les Européens concernés de s'exprimer dans la langue de leur choix lors des manifestations organisées par l'Union européenne.

Adopté à l'unanimité le 4 avril 2009

**AEDE/EAT** Square de Meeûs, 25-B - 1000 BRUSSELS  
Secrétariat Général - 68, rue du Faubourg-National - F – 67000 STRASBOURG  
☒ 0033 (0) 388 32 63 67 - ☎ 0033 (0) 684 96 79 42  
[jean-claude.gonon@aede.eu](mailto:jean-claude.gonon@aede.eu)